



BESSE NAY - Séance du 12 janvier 2016

Prochaine séance du Conseil Municipal
Mardi 9 février 2016 à 20h30

**Le Conseil Municipal vous souhaite
une très heureuse année 2016**

Agenda

Samedi 30 janvier
Béchamel : concert
(salle des fêtes du Prado)

Jeudi 4 février
Club Cerisiers Blancs
Repas dansant

Dimanche 7 février
Repas Chasse

Samedi 13 février
Grenouilles – Pompiers
(salle polyvalente)

Samedi 27 février
Repas Basket

ZOOM sur

Label Villes et Villages Fleuris

Ce label récompense les actions menées par les collectivités locales en faveur de la qualité de vie.

Le Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF) définit le règlement.

La candidature est gratuite et ouverte à toutes les communes de France. Les communes désirant entrer dans la démarche de labellisation s'inscrivent directement auprès du Président du Conseil Général de leur département.

Besse nay concourt au niveau départemental depuis plusieurs années pour obtenir cette labellisation.

Cette année le jury a apprécié :

- la diversité des arbres et leur bon entretien,
- les aménagements floraux plus contemporains avec une grande diversité et une belle harmonie,
- l'ensemble des actions menées en faveur de l'environnement,
- la participation des écoles à plusieurs actions (tri sélectif, la réalisation des panneaux sur le thème « Poèmes sur les fleurs »...),
- l'implication des bénévoles,
- les actions intergénérationnelles junior/senior avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO).

La note globale attribuée par le jury départemental a augmenté de 20 points en 2015, la commune accède ainsi pour 2016 au concours régional, ce qui lui permettra d'obtenir sa 1^{ère} fleur.

Toutes nos félicitations à l'ensemble des acteurs qui permet cette belle progression.

Plus d'infos sur :
www.villes-et-villages-fleuris.com

Compte rendu municipal

Présents : Mesdames et Messieurs SUBTIL, CARADOT, PROTIERE, FOREST, BORGOGNO, BOUYEYRON, MARCHAND, GEOFFROY ARQUILLIERE, BLANC, BOSCH, LIMOUSIN, TOINON, CROCI, LOMBARD, FERRIERE, CHASSIGNEUX.

Excusés : Madame FARGERIE, Monsieur MICOLON

Présidée par Bruno SUBTIL, Maire, la séance est ouverte à 20h30 par l'approbation du procès-verbal de la réunion précédente. Après le vote à l'unanimité de ce dernier, l'ordre du jour est ensuite abordé.

1. Conventions avec la Société Protectrice des Animaux (S.P.A.) et le Centre de soins pour Oiseaux sauvages (C.S.O.S) 2016

SPA : Il s'agit du renouvellement de la convention annuelle, permettant à la SPA d'assurer sur notre commune la prise en charge uniquement des chiens en divagation sur la voie publique, ainsi que ceux qui peuvent être capturés par les services techniques.

Le coût est de 0,28 € par habitant, soit une somme totale de **657,72 €** pour l'année 2016.

CSOS : Il s'agit également du renouvellement de la convention annuelle, permettant à ce centre installé à Saint Forgeux, d'assurer sa mission de soins aux oiseaux sauvages du Département.

Le coût est de 0,10 € par habitant, soit une somme totale de **234,90 €** pour l'année 2016.

Le Conseil Municipal donne son accord pour reconduire ces deux conventions pour l'année 2016.

2. Convention « Assistance Juridique » avec le Centre de Gestion

Le Centre de Gestion dispose d'un service de juristes pour les collectivités locales à même de répondre à différents problèmes et principalement dans le domaine de l'urbanisme. Le Conseil Municipal donne son accord pour reconduire la convention pour l'année 2016 pour un montant de **1 946 €**.

3. Bail pour le local du service technique

Dans le cadre du projet de construction d'une maison de la santé et de logements destinés aux seniors sur le site de la Drivonne où est actuellement installé le service technique, il est nécessaire de trouver un lieu susceptible d'accueillir temporairement les agents et le matériel de la commune, avant de construire un nouveau local. Le choix s'est porté sur les bâtiments et parkings « Gardon » à l'entrée du village. Les propriétaires ont donné leur accord pour un bail d'un minimum de 2 ans à compter du 1^{er} juin 2016 pour un loyer mensuel de 1 400 €, non assujéti à la TVA.

4. Projet de construction d'une maison de la santé et de logements pour les seniors

Le projet présenté par SEMCODA concerne la construction d'une maison de santé pluridisciplinaire d'environ 513 m² en rez-de-chaussée du futur ensemble situé Chemin de la Drivonne. Les professionnels intéressés auront le choix entre une formule location (environ 12,60 €/m²) ou acquisition (environ 2 950 €/m²). Le reste du projet envisagé prévoit 13 logements locatifs pour les seniors répartis en 3 T2 (surface d'environ 58 m²) et de 10 T3 (surface d'environ 72 m²). Le bâtiment de type R+1 (rez de chaussée + 1 étage) sera desservi par un ascenseur. Le bâtiment comprendra également une salle de convivialité de 58 m² à disposition des locataires et de la commune. Par ailleurs, 18 places de stationnement seront réalisées sur la parcelle.

Le prix d'acquisition par SEMCODA sera de 300 000 € pour la parcelle concernée (le service des Domaines a établi l'estimation à 280 000 €).

En contrepartie, la commune s'engage à participer à l'augmentation de capital de Semcoda pour un montant de 150 000 €. La collectivité se verra alors attribuer des parts sociales pour un montant équivalent à sa participation.

5. Convention avec le Département pour le financement de la voirie du secteur St Irénée

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la voirie et des réseaux d'assainissement du secteur St Irénée, le Département prendra en charge le coût du renouvellement de la bande de roulement pour un montant d'environ 100 000 €.

6. Garantie d'emprunt à Semcoda pour la construction de 4 logements individuels

Il est rappelé que Semcoda a engagé la construction de 12 maisons en accession sociale à la propriété sur le terrain de St Irénée. En complément de cette opération, 4 logements individuels complémentaires vont être construits et destinés à la location. Le terrain d'assiette pour ces 4 logements est mis à disposition de Semcoda par le biais d'un bail emphytéotique de 52 ans.

Pour réaliser ces travaux, Semcoda va contracter des emprunts auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation et sollicite leur garantie par la commune et la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle. Cette dernière ne s'engage sur ce type d'opérations qu'à hauteur de 55 000 € par logement, soit 220 000 € pour le dossier St Irénée. La commune apportera sa garantie pour le complément soit 557 700 €.

7. Travaux des commissions

○ Bâtiments Communaux – Assainissement

Assainissement et voirie St Irénée : le bureau d'études a transmis les derniers plans d'aménagement, ainsi que les estimatifs complets de l'opération. Celle-ci permettra la réfection complète de la voirie depuis le carrefour de la Montée de Bernay jusqu'à la Maison de Retraite, avec la réalisation de trottoirs, d'une piste cyclable, de deux chicanes de ralentissement, d'un rond-point au carrefour de la route de Bibost, de la mise en séparatif des réseaux d'assainissement du secteur avec la construction d'un bassin de rétention des eaux pluviales en fond de vallée de la Drivonne (en dessous du City Stade), de l'enfouissement de tous les réseaux électriques, Orange et Numéricable ainsi que de l'éclairage public et la pose de nouveaux candélabres à éclairage basse consommation (LED).

Le coût sera conséquent pour la commune et le nouveau contrat pluriannuel d'aide du Département concernera principalement cet investissement. Une demande de dotation sur la réserve parlementaire du sénateur Michel Mercier sera également sollicitée sur ce dossier. Le reste devra être financé par un emprunt.

Projets 2016 : dans les projets en cours sont évoqués la réfection de l'actuelle salle des maîtres à l'école « les Echaras » pour qu'elle redevienne une salle de classe (travaux de plâtrerie peinture et électricité), et le local chasse qui devra être déplacé suite au projet de maison de la santé.

○ Voirie – Environnement – Agriculture

Travaux d'élagage : ils sont réalisés dans le cadre des missions de la Communauté de Communes et permettent d'enlever les branches gênantes pour la sécurité et la circulation sur les différents chemins communaux.

Fleurissement : la commune a obtenu cette année une note de 72/100 pour son fleurissement et va ainsi accéder à l'échelon régional pouvant lui permettre d'obtenir enfin une 1^{ère} fleur ! Le jury a principalement retenu le travail conjoint avec les écoles et les bénévoles, le choix de privilégier des couleurs par massif, les efforts réalisés en matière de recyclage de l'eau ou de diminution des produits phyto-sanitaires.

Balayeuse : le SIVOM de la Giraudière a fait l'acquisition au début de cette année d'une balayeuse qui permettra de nettoyer mieux et plus vite sur le territoire des 3 communes concernées. Elle est aussi un complément nécessaire de la politique « 0 phyto » engagée par les collectivités. Le coût est de 71 000 € HT (avec une remorque pour transporter la balayeuse) financé à 46 % par l'Agence de l'Eau.

○ Equipements de communication – Bibliothèque

Extinction éclairage public : en vue de poursuivre la mise en place de l'extinction de l'éclairage public, un groupe se réunira pour envisager les évolutions possibles. L'idée est de garder éclairées les voies principales et d'éteindre certaines rues annexes. Un bilan coût-avantage sera présenté prochainement.

Sonorisation Trapèze : un placard fermé sera créé dans la salle des Cerisiers blancs afin de contrôler l'utilisation du matériel mis à la disposition des associations.

Bibliothèque : concernant la décision du 1^{er} décembre 2015 de passer le tarif d'adhésion à la bibliothèque à 12 € annuel (au lieu de 10 €) et suite à la réunion entre les élus et les bénévoles le 21 décembre, il est décidé de surseoir à la mise en place du nouveau tarif. Un groupe de travail se réunira pour établir un ou des tarifs d'adhésion qui seront validés pour être appliqués à partir du 1^{er} septembre 2016.

Par ailleurs, une séance de dédicaces est organisée le samedi 30 janvier de 10 h à 12 h avec Patrick Réguillon pour son 2^e livre sur la guerre de 1914-1918.

○ Information – Tourisme

Projets 2016 : la commission poursuit son travail de réflexion sur l'aménagement de l'entrée de la Brévenne.

○ Manifestations – Vie Associative

Animations du Téléthon : le bilan financier définitif du Téléthon 2015 donne un résultat positif de **2 381 €**, en légère progression par rapport à 2014. Un grand merci à tous les bénévoles de cette soirée.

Bessenay Fête le Mai : pour mémoire, la manifestation se déroulera le **samedi 14 mai 2016**. La commission travaille activement sur son organisation.

Vogue : une réunion est prévue le **samedi 30 janvier à 11 h 00** avec la classe en 7 et les jeunes de la classe en 8 pour l'organisation de la vogue de fin août.

○ Enfance – Jeunesse – Affaires scolaires

Burl'ados : La prochaine réunion aura lieu le samedi 23 janvier à 10 h 00. Elle permettra de préparer la journée éco-citoyenne du 12 mars prochain et d'étudier les devis pour le skate park.

Rencontre Conseil de Parents d'Elèves : une réunion est prévue le 21 janvier à 18 h 15 pour faire le point sur le fonctionnement des Temps d'Activités Périscolaires (TAP).

Maison des Jeunes et de la Culture de l'Arbresle : une réunion avec les élus des 3 autres communes associées par convention au fonctionnement du centre de loisirs est prévue le mardi 26 janvier et permettra de faire le point sur les différentes activités assurées par la MJC.

○ Urbanisme - Economie

Modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) : le travail se poursuit et a permis de valider les maisons situées en zone Naturelle (N) et pouvant bénéficier d'un changement de destination. De même la modification de la zone Naturelle et de Loisirs (NL) vers le City Stade a été approuvée par la Préfecture. Les opérations d'aménagement des zones à urbaniser (St-Irénée et chemin de la Drivonne) sont intégrées à cette modification.

Le dossier sera prochainement transmis aux personnes publiques associées. Dans le même temps, la commune sollicitera auprès du Tribunal Administratif la nomination d'un commissaire enquêteur en vue de l'enquête publique d'un mois qui devrait pouvoir se tenir en mars ou avril. Enfin, la modification pourra être définitivement approuvée. Une réunion publique de présentation sera organisée dans les prochaines semaines.

Infos Mairie

○ **Recensement militaire** : tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

L'attestation de recensement puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter à des examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

Le recensement dans les délais facilite toutes les démarches ! Une fois recensé, le jeune pourra s'inscrire sereinement et sans retard, au permis de conduire ou conduite accompagnée, au baccalauréat, présenter un CAP, etc...

Les jeunes gens (garçons et filles) nés entre le **1^{er} octobre 1999 et le 31 mars 2000** doivent se présenter en Mairie (ou leur représentant légal) dès leurs 16 ans accomplis en vue de leur recensement **avant le 31 mars 2016**. Se munir du livret de famille et de la carte nationale d'identité de la personne à recenser.

○ Elections régionales des 6 et 13 décembre 2015

1er tour - 6 décembre 2015

	TOTAL	%
Nombre d'inscrits	1567	
Nombre de votants	918	58,58%
Soit abstention	649	41,42%
Nombre de blancs	22	2,40%
Nombre de nuls	5	0,54%
Suffrages exprimés	891	97,06%
UPR	13	1,46%
100% citoyen	6	0,67%
Front National	208	23,34%
L'Humain d'abord	30	3,37%
Lutte Ouvrière	10	1,12%
Wauquiez 2015	276	30,98%
Rassemblement citoyen	78	8,75%
Debout la France	21	2,36%
Nous c'est la Région	249	27,95%

2ème tour - 13 décembre 2015

	TOTAL	%
Nombre d'inscrits	1567	
Nombre de votants	1031	65,79%
Soit abstention	536	34,21%
Nombre de blancs	31	3,01%
Nombre de nuls	17	1,65%
Suffrages exprimés	983	95,34%
Front National	177	18,01%
Wauquiez 2015	401	40,79%
Nous c'est la Région	405	41,20%

Infos Associations

○ **SNC** : un groupe de **Solidarités Nouvelles face au Chômage** dans notre région.

Le chômage est une épreuve difficile dans la vie d'un homme ou d'une femme.

Un groupe de bénévoles propose depuis le 1er Janvier 2016 aux demandeurs d'emploi un accompagnement humain, gratuit et sans limite de durée en complément des services offerts par Pôle Emploi.

Chaque accompagnement est individualisé et réalisé par deux bénévoles; les rendez-vous de travail sur la recherche d'emploi ont lieu une à deux fois par mois, si besoin dans la commune de l'intéressé. Au-delà du soutien moral au demandeur d'emploi, les bénévoles aident à construire un projet professionnel et à mener une véritable recherche d'emploi. Ensemble, ils travaillent aussi à la qualité des CV, à la rédaction de lettres de motivation adaptées, à la préparation des entretiens de recrutement.

Vous êtes demandeur d'emploi, vous pouvez contacter le groupe SNC de notre région :

Par mail : snc.lyonouest@snc.asso.fr

Par téléphone : **06 79 31 13 15**

En venant à la permanence qui a lieu chaque 2ème mercredi de chaque mois de 14:00 à 16:00 à la **Mairie de L'Arbresle**, place Pierre-Marie Durand, **Bureau des Permanences**.

L'association SNC est une association nationale sans but lucratif, indépendante de tout parti politique et de toute confession religieuse. L'association a eu 30 ans en 2015, elle représente 1800 bénévoles répartis dans 136 groupes de solidarité sur le territoire national.

Vous êtes sensible à ce problème national, vous êtes actif ou retraité, **vous pouvez devenir bénévole à SNC**. Contactez-nous. Votre engagement est souple et ne représente que quelques heures par mois. L'accompagnement se fait toujours à deux. Des dispositifs de formation vous seront proposés dans le groupe et via le réseau national.

Site de l'association : snc.asso.fr

Infos Diverses

O Monique PERRET, ses enfants et toute sa famille, adressent leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui ont pris part à leur peine lors du décès de Jeannot PERRET.

O Action- Accueil- Réfugiés :

A l'initiative d'un groupe de paroissiens de Notre Dame de la Brévenne, face à l'urgence que représente l'arrivée de nombreux réfugiés sur notre territoire, dans le souci d'accueillir avec dignité ces personnes en difficulté, et suite à la réunion du 22 janvier 2016, toute personne désirant obtenir des informations sur les actions à mettre en œuvre pour le logement, la santé, la scolarité, les accompagnements juridique et social, déplacements, dons, etc... peut contacter Monsieur Jean-Jacques PORTIER (correspondant local) au 06 70 07 93 66 ou par mail portierjeanjacques@gmail.com ou brevenne.refugies@gmail.com

O La pâtisserie ROCHARD sera fermée du 26 janvier au 9 février 2016 inclus.

O **Bien-être et Energétique.** Passionnée par l'Humain, et tout ce qui peut permettre l'évolution de la Conscience. ENERGETIQUE - SIGNATURES FREQUENTIELLES.

« J'accompagne vers une ouverture au Bien-Etre en utilisant cette énergie qui nous anime tous et en travaillant sur les émotions avec des sons et des huiles essentielles personnalisés. Je suis à votre disposition pour toutes informations complémentaires ». **Laure Pinel** : sur rendez-vous **06 79 05 57 66** laurepinel.ly@gmail.com

O Eliane D et Claude B vous annoncent la création de leur **auto-école la Brévenne**, 1 route de la Giraudière à Bessenay. L'ouverture est prévue mi-janvier 2016.

Forts de nos expériences respectives dans de grandes structures, nous souhaitons maintenant travailler de manière plus familiale en privilégiant la qualité de l'accueil et de l'enseignement. Nous proposons plusieurs formules pour l'obtention de l'épreuve théorique et pratique du permis B en apprentissage traditionnel, en conduite accompagnée (AAC) ou supervisée (CS) mais aussi des heures de perfectionnement théorie et pratique pour les détenteurs de ce titre. Prochainement, nous proposerons des formations 2 roues, remorque et boîte automatique, ce qui permettra à chacun de pouvoir se former avec une formule adaptée à ses besoins. Alors, n'hésitez pas à venir nous voir ou **contactez-nous au 04 72 32 19 96.**

Pierre Bossan

Pierre Bossan, né à Lyon en 1814, entre aux beaux-arts en 1834, obtient un premier prix d'architecture en 1835 puis devient architecte au diocèse de Lyon en 1842.

Influencé par le style gothique, il conçoit entre autres l'église de Tassin la Demi-Lune, puis l'église st Georges à Lyon. Peu de temps après, il fait un séjour en Sicile où il découvre l'art byzantin.

Vers 1850, il rencontre Jean-Marie VIANNEY le curé d'Ars dont la foi chrétienne le convainc et il se convertit.

C'est Pierre Bossan qui dresse les plans de la nouvelle église de Bessenay dans un style plus personnel mêlant art gothique, roman et néo-byzantin. Les travaux commencent en 1855 pour s'achever en 1858 sous la direction de l'architecte Bresson.

Mais il est surtout connu pour la conception de la basilique de Fourvière, son œuvre majeure. Il meurt à la Ciotat en 1888



Joies et Peines Bessenay 2015

Mariages

Carole CHAPUIS
Thomas GILLET
9 mai à Bessenay

Laetitia DE MARCO
Pierre-Alexandre NOUVEAU
27 juin à Bessenay

Martine PRE
Jean-Luc THIMONIER
11 juillet à Bessenay

Jeannik GAMBART
Christian DENIS
01 août à Bessenay

Marlène BLANC
Maxime GIFFEY
29 août à Bessenay

Céline RICHEBOIS
Cyril KEBADJIAN
29 août à Bessenay

Eléonore DUMAS
Romain GILLOT
05 septembre à Bessenay

Naissances

Joy ABAD PONS : 13 janvier, 10 route du Col – La Brévenne

Mya SECCIA : 19 janvier, 3 rue de la Mairie

Victoria RAY : 28 janvier, 1 impasse des Potelières

Thaïs Nina PIOT : 5 février, 15 route de Bibost

Léo MORERO : 13 mars, 8 montée de Combe-Aymas

Loïc Erwan MENDEZ : 30 mars, 2 allée des Cerisiers

Thomas CORNUEZ : 2 avril, 15 rue de la Brévenne

Emmy Chantal CHARRETIER : 2 avril, 7 allée des Lavandières

Khalil SADEMI : 13 avril, 3 rue Louis Chambe

Ethan Sandro MANDIER : 30 avril, 24 Montée de Bernay

Jade Alice Marie GRATALOUP DENIS : 03 juin, 9 route de la Roue

Clara Solange Marie GRATALOUP DENIS : 03 juin, 9 rte de la Roue

Agathe Marina Lou-Anne DENIS : 02 juillet, 2 chemin de la Carrière

Elise Jeannick GILLOT : 13 juillet, 36 rue du Glavaroux

Saïan Khiêm VILLAIN : 23 juillet, 12 rue du Prado

Léa Christine Hélène GOUTTEFARDE : 23 juillet, 20 Imp.de la Combe

Léna COSSON : 30 juillet, 25 chemin des Roches

Louis Guy Alain GILLET : 2 août, 14 place du Marché

Adam Raphaël Arnaud KRZYZANOWKA : 25 août, 15 rue St-Irénée

Gabrielle Chrystal Laurène Dominique CADU STOULS : 3 septembre
112 rue Louis Chambe

Timeo Enzo PELOSSE GUERRIAU : 28 septembre, 71 montée de Bernay

Sarah Malorie BONNIN : 5 octobre, 21 allée du Clos du Centre

Titouan Iwhan BARRAILLER : 13 octobre, 3 montée de Bernay

Matthieu Nicolas SALVAT : 6 novembre, 25 rue de la Brévenne

Célia Lilou BERTHIER : 15 novembre, 25 impasse de la Combe

Lucas Jean-Claude GIROUD : 19 décembre, 8 bis allée des Cerisiers

Décès

Jean Marie BRESSAND le 2 janvier à 78 ans
Marie GUILLOT, née RAY le 12 mars à 82 ans
Claude GOY le 4 avril à 90 ans
Roger PROST le 30 mai à 64 ans
Didier DONGUY le 21 juin à 47 ans
Marguerite ROUCHON, née LACHIZE le 22 août à 102 ans
René LUC le 17 septembre à 76 ans
Marcelle LAINE, née DURAND le 10 octobre à 90 ans
Jean LOMBARD le 22 octobre à 93 ans
Antoinette PERRET, née MARGAND le 13 novembre à 87 ans
Gilbert Pierre PRAL le 02 décembre à 85 ans
Jean Claudius Antoine PERRET le 18 décembre à 78 ans
Renée BOURALY, née GOISET le 24 décembre à 88 ans

Décès à la Maison de retraite

Adrienne DELIGNY, née CALLET
le 19 janvier, à 89 ans
Pierre DUSSOUL
le 28 janvier, à 87 ans
Gilberte GASTINEAU, née PEGART,
le 29 janvier, à 91 ans
Perrina BAJARD, née GOUTTE
le 15 février, à 95 ans
Eugénie RESSICAUD
le 17 février, à 94 ans
Marcel DESAY
le 18 février, à 90 ans
Henriette IMBRENDA, née RODET
le 18 février, à 92 ans
Antoinette JOMARD, née RAMBAUD
le 21 février, à 100 ans
Jeanne FERRATIER, née CURINIER,
le 2 mars à 76 ans
André JEANPIERRE,
le 31 mars, à 96 ans
Hélène FAYOLLE, née CHIRAT
le 25 avril à 90 ans
Jeanne GRANJARD, née CHAVAND
le 11 juin à 93 ans
Michel ELIAS
le 24 juin à 88 ans
Roland MULLER
le 27 juin à 83 ans
Paul ROUSSON
le 02 octobre à 95 ans
Henri CHAMBE
Le 7 Octobre à 87 ans
Gina PORRETTI
le 20 octobre à 90 ans
Evelyne JANNUZZI, née NABET
le 23 décembre à 84 ans



Mairie de Bessenay
mairie@mairie-bessenay.fr
Tél. 04 74 70 80 07
Horaires :
Lundi : 13h30/18h30
Mardi au jeudi : 8h30/12h00
Vendredi : 8h30/12h00 et 13h30/18h30
Site : www.mairie-bessenay.fr